

Peter Schulthess

Nouvelles de l'AEP/EAP

Le premier congrès organisé conjointement par l'EAP et l'Asian Federation for Psychotherapy a eu lieu à Moscou, du 5 au 7 juillet 2013. Il a offert toute une série de contributions intéressantes et a permis des échanges entre les psychothérapeutes asiatiques et européens.

Durant le congrès, les séances des différentes commissions EAP et l'assemblée des membres de cette dernière ont également eu lieu. Le mandat du président (2 ans), Adrian Rhodes (United Kingdom) ayant touché à sa fin, son vice-président, Eugenius Laurinaitis (Vilnius) a été élu pour lui succéder. Adrian Rhodes demeure vice-président (au titre d'outgoing président), alors que Celia Scanlan (Ecosse) est la nouvelle vice-présidente. L'idée selon laquelle les présidents 'incoming' et 'outgoing' conservent un poste de vice-président permet de garantir qu'ils collaborent pendant 6 ans au comité.

Le nombre de membres EAP est en augmentation ; 3 nouveaux instituts de formation ont été nommés EAP Training Institutes, sur recommandation du TAC (Training and Accreditation Committee).

La période de mandat du secrétaire général a de nouveau été prolongée de 2 ans, bien que ce dernier ait dépassé depuis longtemps (il occupe ce poste depuis 13 ans) la période prévue dans les statuts. A la fin de la durée statutaire de 10 ans, au lieu de lui chercher un successeur, l'assemblée des membres a décidé de modifier les statuts pour lui permettre de conserver son mandat pendant encore 2 ans – ad infinitum. Le poste de suppléant du secrétaire général n'existe toujours pas. Il semble bien que l'on veuille faire confiance à une personnalité charismatique au lieu d'innover et de confier ce mandat important à quelqu'un d'autre. Dommage – cela fait des années que les délégués de l'ASP et de certains autres groupements demandent que l'on règle la succession pour l'avenir, mais ils sont toujours été en minorité.

Le projet 'Professional Competencies' a avancé jusqu'au point où des 'core competencies' (compétences centrales) ont pu être approuvées par l'assemblée EAP et publiées dans un document (cf. www.europsyche.org).

Le travail des membres du groupe de travail compétent ne devrait plus être rémunéré, car de nombreux délégués ont décidé que ce type de projet devrait être accompli à titre bénévole. Les organisations spécialisées européennes sont maintenant chargées d'élaborer des 'modality specific competencies' – on pense qu'elles accompliront ce travail. Ensuite, l'ETSC (European Training Standards Committee) réunira leurs contributions et devra s'assurer que la série de compétences 'modality specific' et 'special' deviendra part intégrante d'un texte dans lequel les 'training standards' seront définis.

En Allemagne, l'ancien groupement spécialisé a été dissous et ce sera à l'avenir le Deutscher Fachverband für Psychotherapie qui représentera les psychothérapeutes allemands au sein de l'EAP. La mise en place du nouveau groupement n'est pas encore terminée.

Les commissions EAP se sont rencontrées à nouveau en octobre 2013 à Larnaka (Chypre). Dès le premier jour, un débat fut lancé au sein de la Board : Chypre est divisé en deux régions, dont l'une (au nord) est occupée par la Turquie, et l'autre (au sud) est habitée par une population greco-cypriote ; cet État est membre de l'UE. Cela va avoir une influence sur les groupements locaux de psychothérapeutes. S'il est exact que l'EAP doit considérer les psychothérapeutes vivant dans les deux régions comme ayant des qualifications équivalentes, il fut clair que des tensions politiques règnent : qui peut s'exprimer au nom de quel État sur quel thème ?

Le secrétaire général a souhaité traiter de la question de savoir si l'on allait continuer à organiser des meetings 3 fois par an ou s'il vaut mieux de s'en tenir à deux, même dans des pays en conflit. Les membres de la Board se sont plaints de ce que de nombreux représentants des groupements EAP ne font rien entre les séances et que tout le travail est accompli par un petit nombre de personnes. Les groupements nationaux devraient être plus actifs sur le plan politique dans leurs propres pays. Pour la première fois, l'EAP a dû annuler une rencontre (à Vienne), alors que ses membres en avaient déjà été informés. Pritz en attribue la responsabilité aux délégués des groupements nationaux.

Trois Training Institutes de plus ont été homologués.

L'International Psychotherapy Journal peut maintenant être téléchargé sur Internet : <http://www.ijp.org.uk>. Sa rédaction scientifique a été renouvelée et élargie. On peut aussi télécharger uniquement certains articles à un prix avantageux.

Le groupe stratégique a proposé des idées concernant les activités de l'External Relations Officer. Il doit y avoir élection à ce poste en février prochain, à Vienne, car la personne qui avait été mandatée a dû démissionner au bout de moins d'une année, suite à sa nomination au sein d'une université.

Un autre thème est en rapport avec la formation des psychothérapeutes dans les universités. Les training standards de l'EAP exigent que les futurs thérapeutes aient une formation de base de niveau bachelor ; ensuite seulement, ils peuvent commencer leur formation spécialisée. Il faudra réfléchir à cette question, maintenant qu'il existe des filières directes de psychothérapie dans certaines universités. Logiquement, une partie des études se fait au niveau 'undergraduate', mais la formation en psychothérapie débute déjà avant le bachelor. L'objectif serait qu'une fois le niveau master atteint, les étudiants aient également terminé leur formation en psychothérapie, comme c'est déjà le cas à la FSU (Sigmund Freud Universität Wien). En fait, il s'agit d'une infraction aux standards EAP, mais pas au droit autrichien. On cherche à trouver une solution dans le cadre de l'EQF (European Qualification Framework), mais ces standards laissent une liberté considérable aux différents pays, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas identiques dans toute l'Europe.

S'agissant de la Suisse : une loi est entrée en vigueur, selon laquelle il faut avoir un mastère de psychologie avant d'être admis à la formation postgrade. Il faudra donc accomplir beaucoup de travail avant que notre profession et les compétences exigées soient les mêmes dans toute l'Europe. Et l'idée d'une filière directe en psychothérapie semble peu réaliste dans les pays où la formation se situe à un niveau postgrade (après le mastère).

Auteur

Peter Schulthess est président de la Charte suisse pour la psychothérapie et membre du comité ASP.

Il participe depuis de nombreuses années aux Meetings EAP, d'abord en tant que président de l'Association européenne de thérapie gestalt, puis en tant que président de la Charte – avec la présidente ASP Gabi Rüttimann ou en alternance avec elle. Concernant l'EAP, il est actuellement membre de l'ETSC, le groupe d'experts du TAC, et membre du Research Committee.

Correspondance

E-Mail: praesidium@psychotherapiecharta.ch